



BP 134 MALABO
GUINEE EQUATORIALE –
00 240 333 09 29 12 / 00 240 222 19 82 50
secretariat@lyceefrancaismalabo.org
www.lyceefrancaismalabo.org

CONSEIL D'ETABLISSEMENT

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 04 AVRIL 2024 17h00

Etaient présents : (feuille d'émargement en annexe)

Ordre du jour :

- Informations sur la rentrée 2024 (postes, structures, divers.), projet de voyage paris avec la classe de seconde
- Cantine et périscolaire, les perspectives 2024 en cours de discussion avec le conseil d'établissement et le comité de gestion pour une meilleure information des parents dès le mois de juin 2024.
- Modification RI et changement de nom du lycée
- Réponses au CVCL au cours de cette réunion et dans le PV
- Validation processus de recouvrement
- Validation recrutement Directeur du primaire

1/ -Informations sur la rentrée 2024 (postes, structures, divers.), projet de voyage paris avec la classe de seconde

- La structure et le rythme scolaire ne change pas à la rentrée 2024.
- Le projet de voyage scolaire de paris pour la classe de seconde à été validé à l'unanimité des membres présents. Il sera organisé entre le mois de mai ou d'avril 2025 pour consolider la dynamique de groupe des élèves participants pour le reste de l'année scolaire et partager les expériences passées lors du voyage.



BP 134 MALABO
GUINEE EQUATORIALE –
00 240 333 09 29 12 / 00 240 222 19 82 50
secretariat@lyceefrancaismalabo.org
www.lyceefrancaismalabo.org

- Communication pour le maintien d'une classe des EBEP élèves à besoin éducatifs particuliers (DAIS) afin de répondre à l'inclusion scolaire.

2/ -Cantine et périscolaire, les perspectives 2024 en cours de discussion avec le conseil d'établissement et le comité de gestion pour une meilleure information des parents dès le mois de juin 2024.

- Rythme scolaire inchangé
- Planning de lancement du préscolaire dès juin 2024 avec une procédure et calendrier d'inscription puis paiement sur un compte bancaire dédié.
- Construction de l'extension de la cantine :

Cahier de charge à finaliser dans l'attente d'une proposition d'équipement le 5 avril pour étayer le lot 2.

Le démarrage des travaux est prévu pour le 7 juillet ; la fin des travaux pour fin août 2024.

Une clause de pénalités est prévue en cas de non-respect du délai de construction.

3/ Modification RI et changement de nom du lycée

Le règlement intérieur du lycée sera envoyé par mail à tous les membres pour une prise de connaissance avant son adoption au prochain conseil d'établissement.

Les formalités du changement de nom du lycée en « lycée français international de malabo sont en cours dont la certification auprès d'un notaire et son enregistrement au ministère de l'intérieur avant le 14 avril 2024 date butoir.

4/ Validation du processus de recouvrement

La procédure de recouvrement en cas de retard de paiement a été validé à l'unanimité des membres présents :

Etape 1 : Première relance avec un délai de 7 jours après la date limite de paiement

Envoi de message électronique aux parents défaillants via Eduka

Etape 2 deuxième relance : un délai supplémentaire de 14 jours pour avis avant poursuite

Envoi de message électronique aux parents défaillants via Eduka.

Etape 3 : contacter les parents non atteints par mail

Appel téléphonique des parents concernés et remise des relances physiques.

Au secondaire les relances physiques seront remises aux élèves par la vie scolaire.

Au primaire les relances physiques seront remises aux profs par la vie scolaire pour leur distribution aux parents.

Etape 4 : Eviction

Après tous ces recours les enfants dont les parents ne se sont pas acquittés des frais de scolarité ne seront pas admis en classe.



BP 134 MALABO
GUINEE EQUATORIALE –
00 240 333 09 29 12 / 00 240 222 19 82 50
secretariat@lyceefrancaismalabo.org
www.lyceefrancaismalabo.org

5/ Validation recrutement d'un Directeur du primaire

Le recrutement d'un Directeur d'école à la rentrée 2025 a été validé à l'unanimité par les membres présents.

6/ Divers

- Problème de qualité et quantité des repas de la cantine :

Une enquête diligentée par l'administration sera menée auprès des parents d'élèves et des personnels de l'établissement.

Convocation de l'atelier (le prestataire) par l'administration pour une réunion de mise au point et de remise officielle du cahier de charges de la restauration scolaire.

LYCEE FRANCAIS DE MALABO

Emargement Nom de la réunion: Congès d'Établissement N°4

Date: 4/14/2024

Classe:

Seule ugh 1^{er} degré

Nom	Prénom	Qualité	Emargement	Présence
MARQUER	Dominique	Provisur		oui
ZIRIGNON	GUY CHARLES	DAF		oui
ESMONY Dany BELI	SARA NGUA	Représentante des délégués	Sara	Oui
RAKOTHA RIFETRA	Fiongaliana	Représentant des délégués	Fiongaliana	Oui
NTOLO NKOUNA	CHRISTIANE	Parent		Oui
NGONDE MUBESI	RUTH SOPHIE	prof EPS		Oui
SHABABY SHABABY	ARANTA	PE		Oui
DURCHON	J. Michel	Prof SVT		Oui
NBOLA	IRÈNÉE PABIÈNI	Représentant personnel		Oui
NYONDIKO	Grégoire	Parent		Oui
FOTSO	Isaïe	Prof Représentant 2 nd degré		Oui
Georges Guesada	Georges	CPE		
BOURQUELE BHARÉ	ALFRED	Cg.		non
MARCEIN-VOUREUY	PHILIPPE	Représent Inclusion		Oui
HOVOT	ERIC	Parent		Oui
DAVID	PIERRE	ACAC-		Oui